

# Le Site Patrimonial Remarquable de Lisle-sur-Tarn / Montans

## Un patrimoine urbain et architectural à protéger

### LES PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

La commune comprend six monuments historiques classés ou inscrits. La majorité est située dans la ville. Seul le château de Sauris et le pigeonnier du château de Lastours se trouvent au nord-ouest de la commune au milieu du vignoble.

#### Édifices classés



Eglise Notre-Dame de la Jonquière



Fontaine du Griffoul

#### Édifices inscrits



Château de Ginesse (appellation courante château de Sauris)



Ancien Hôtel de Boisset-Glassac



Maison sise au coin sud de la place



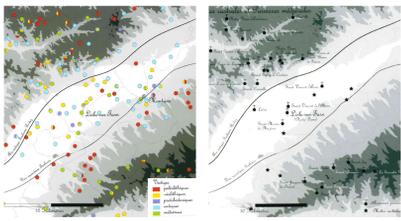
Pigeonnier du château de Lastours

### LES PROTECTIONS AU TITRE DES SITES

Le territoire communal comprend trois sites inscrits : les Vieux Quartiers (inscription par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1970) qui composent le centre-ville de Lisle-sur-Tarn, la Place Centrale (inscription par arrêté du 11 juin 1942) appelée Place Paul Saissac située au centre des vieux quartiers, et la Chapelle d'Avens et ses abords (inscription par arrêté du 3 février 1944) au nord-ouest de la ville.



### LES PROTECTIONS AU TITRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

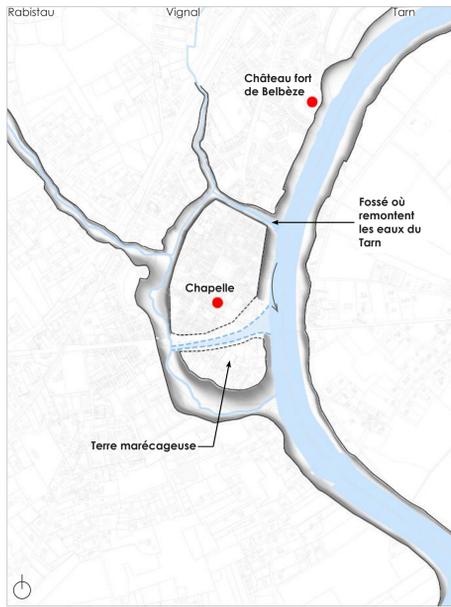


### LE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL : ZNIEFF

La commune de Lisle-sur-Tarn compte deux ZNIEFF : la forêt de Sivens (située au nord du territoire communal, d'une superficie de 1186 ha, retenue comme Espace Naturel Sensible par le Conseil Général du Tarn) et la Basse Vallée du Tarn (à cheval sur le Tarn, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne et d'une superficie de 3628 ha).



## Un site façonné par les cours d'eau



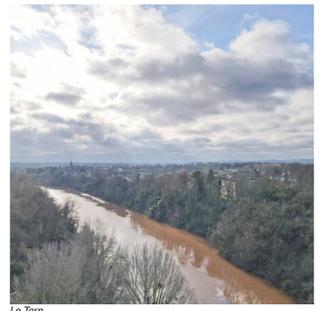
### L'ÎLE / L'ISLE / LISLE-SUR-TARN

Dans la plaine alluviale du Tarn, implantée sur la rive droite comme Gaillac en amont et Rabastens en aval, Lisle-sur-Tarn tire sa dénomination de son milieu naturel originel en île ou en presqu'île, évoluant de Yla, à Isla d'Albigeois, à Isla d'Alby, à Lisle-sur-Tarn.

Cette « île » est dessinée d'une part par les berges abruptes, d'une quinzaine de mètres de haut, façonnées par la rivière, et d'autre part, par les ruisseaux sinueux, provenant des coteaux. Le Vignal rejoint le Rabistau et tout deux sont affluents du Tarn. A leurs confluences, les terres sont marécageuses. Au nord, un fossé où remontent les eaux du Tarn constitue la dernière limite de « l'île ».



Ancien moulin d'Arpaud, chaussée et écluse



Le Tarn



Château de Belbèze ou Bellevue - XVIIIe siècle, façade d'entrée



Ancien moulin d'Arpaud, chaussée et écluse



Le moulin d'Arpaud à la fin du XIXe siècle

## Une bastide et un hameau liés par le Tarn

### LISLE-SUR-TARN DANS LA VALLÉE DU TARN

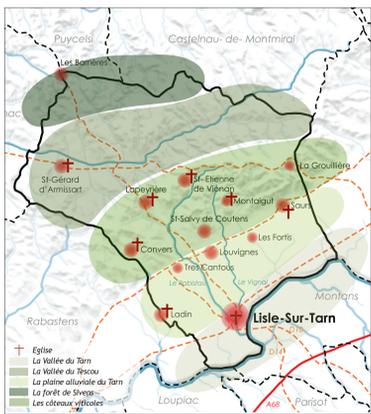
La commune de Lisle-sur-Tarn, située dans la vallée du Tarn, fait partie du vignoble de Gaillac, appellation contrôlée depuis 1938. Implantée sur la rive droite de la rivière, ce vaste territoire rural, étroit et allongé, se développe vers le nord embrassant quatre entités paysagères.

1 - La plaine du Tarn : La plaine alluviale du Tarn s'organise depuis la rivière en deux terrasses majeures permettant de relier les coteaux. C'est dans cet espace plat que se sont implantées les principales voies de communication longeant le Tarn : la route nationale avec ces majestueux alignements de platane, la voie ferrée et l'actuelle D18 reliant les différents hameaux.

2 - Les coteaux (les coteaux viticoles, les collines boisées et les vallons agricoles) Les coteaux jouxtant la terrasse haute sont majoritairement plantés de vignes. Les anciennes paroisses rurales implantées au sommet de mamelons se succèdent de loin en loin : Saint-Salvy-de-Coutens, Lapeyrière, Convers, Montaut. Ce dernier hameau constitue le premier lieu d'urbanisation de la commune. Au nord des coteaux viticoles « s'étend un secteur caractérisé par des reliefs collinaires modérés, généralement boisés, tout au moins sur leur partie sommitale ». (extrait du rapport de la ZPPAUP, Isabelle Moulis et Jean-François Lamour)

3 - La Vallée du Tescou : Le Tescou traverse le Nord de la commune selon un axe est-ouest parallèle au Tarn. Le paysage est constitué de collines allongées avec des forêts sur les plus fortes pentes, des terres agricoles (polyculture), des pâturages et prairies.

4 - La forêt du Sivens (ZNIEFF) Cet ensemble forestier de coteaux est essentiellement composé de taillis sous futaie, de chênes et de résineux. L'essentiel des plantations appartient au conseil général du Tarn et possède une vocation touristique de découverte de la nature.



### UN PATRIMOINE BÂTI REMARQUABLE



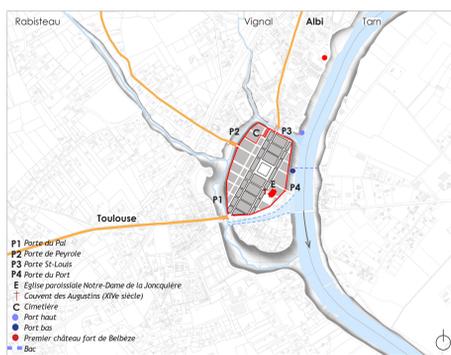
La ferme de Borie Vieille et son chai - XIXe et XXe siècles



Le château des Forts - XIXe siècle

## La fondation de la bastide

### LE TRACÉ DE LA BASTIDE



La bastide est ainsi fondée sur « l'Yla », presqu'île en bordure du Tarn. Une bastide est caractérisée par un plan orthogonal, une place centrale carrée ou rectangulaire, une régularité dans son tracé et un découpage égalitaire du territoire. A Lisle-sur-Tarn, on retrouve l'ensemble de ces caractéristiques en étudiant le cadastre napoléonien et le tissu urbain actuel remarquablement préservé.

La trame s'oriente sud-est/sud-ouest, avec une place centrale carrée de 42 brasses de côté. Les îlots rectangulaires sont ensuite tracés à partir de ce carré central : 42 x 28 brasses pour les îlots dans la trame de la place et 28 x 17 brasses pour les îlots des deux trames secondaires adjacentes à la trame centrale selon le schéma présenté. Les parcelles sont ensuite divisées de manière égale dans chaque îlot. La ville obtenue est dense et régulière. Ce tracé régulateur est à l'épreuve des obstacles naturels, notamment la rivière et les ruisseaux.



### DES ESPACES PUBLICS CARACTÉRISTIQUES : LA PLACE PAUL SAISSAC AVEC SES MAISONS À COUVERTS



Couvert d'angle de la fin du XVIe siècle

L'espace public le plus important et remarquable d'une bastide est la place centrale, point de départ du tracé régulateur. Ce vaste espace carré est entouré de maisons à couverts, d'abord en pans de bois, remplacés par des arcades en briques. Ces couverts servaient aux commerçants pour exposer leurs marchandises.



La place avec la fontaine des Griffoul (MH)



Élévation avec maisons à couverts



Couverts mêlant structure bois médiévale et arcades classiques

### LES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES DE RUES



Rue principale, actuelle rue E. Compayre - Rue secondaire, actuelle rue Cendrède

On retrouve plusieurs typologies de rues, héritières de la bastide : les rues les plus importantes, celles allant de porte à porte, commerçantes ; les rues secondaires étroites desservant les maisons. Elles ont fait l'objet d'un plan d'alignement pour les régulariser, malgré cela, quelques encorbellements subsistent. Plusieurs rues profitent d'une ambiance jardinée, avec des murs de clôture maçonnés hauts d'environ deux mètres desquels émergent les arbres et débordent la végétation des jardins privés.



Rue secondaire, actuelle rue Achille Gaillac

### LES PUNETS



Ancien hôtel de Boisset-Glassac

Franchissement de la rue par un bâtiment

Un pynet est un espace bâti en encorbellement en pan de bois ou sur une arcade en briques qui permet d'enjamber une rue sans entraver son passage. Les pynets permettent d'agrandir le logis et de rejoindre la parcelle de jardin située de l'autre côté de la rue. En général, ce type de construction était combattu parce que nuisant à la salubrité de la rue. Lisle-sur-Tarn conserve un ensemble remarquable de pynets, qui appartiennent aujourd'hui au paysage urbain du centre médiéval.



Passage couvert au-dessus de la rue des Grands Augustins mettant en relation le corps de bâti principal avec ses jardins et dépendances

### LA PLAINE DU TARN



La plaine depuis les coteaux, vers Montaut

### LES COTEAUX



Le hameau de Montaut



Cèdre le long de la D18



Le hameau de Saint-Etienne-de-Vionan

### LA VALLÉE DU TESCOU



Eglise de Saint-Gérard d'Armissard



Eglise de Montaut

### LA FORÊT DU SIVENS (ZNIEFF)



Chapelle de Sauris

### UN PATRIMOINE BÂTI LIÉ À L'AGRICULTURE ET À LA VITICULTURE



Chapelle Saint-Salvy de Couvens



Le domaine viticole d'Escabes



Allée de platanes château de Lastours



Chapelle Saint-Pierre de Convers

### Atelier d'Architecture Rémi Papillault

Architecte dplg, architecte du patrimoine, Urbaniste IPU et Historien EHES  
11 rue Pargaminières - 31000 TOULOUSE  
T : 09 53 75 76 59 / M : aarp@atelier-pp.org

### Marion Sartre

Architecte dplg et architecte du patrimoine  
11 rue Pargaminières - 31000 TOULOUSE  
T : 06 79 84 81 24 / M : contact@marion-sartre.fr

### Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Lisle-sur-Tarn

Maitrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet,  
Inspection des patrimoines, Ministère de la culture,  
DRAC Occitanie: service des espaces protégés,  
UDAP du Tarn



# Le Site Patrimonial Remarquable de Lisle-sur-Tarn / Montans

## Une bastide du Moyen-Âge

### DE RARES ÉDIFICES DES XIII<sup>E</sup> ET XIV<sup>E</sup> SIÈCLES

L'église Notre-Dame de La Jonquière demeure le seul bâtiment de l'époque de la fondation de la bastide. L'église a été bâtie à l'emplacement d'une première chapelle. Le portail de style roman, situé sur la façade latérale nord, semble être le dernier élément de cet édifice primitif. Imposante construction de briques foraines, l'église est caractéristique du gothique méridional avec son clocher à souche surmonté d'une flèche et ses baies à arcatures en mitres. La construction de l'église est terminée au XIV<sup>e</sup> siècle mais elle est régulièrement embellie tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Notre-Dame de la Jonquière a été classée Monument Historique le 12 juillet 1886.



L'église Notre-Dame de la Jonquière avec son clocher

La ville conserve toutefois les vestiges d'autres bâtiments médiévaux. Ceux de l'ancien couvent des Augustins et de son église, dont des pans de murs et l'arrachement d'une voûte, sont enchâssés dans l'ancienne gendarmerie bâtie au XIX<sup>e</sup> siècle. Les rez-de-chaussées de certaines maisons datent de cette période. Ils sont identifiables grâce au matériau de construction, une brique de terre cuite épaisse, et à la nature des percements : portes et arcades en arc brisé à double rouleau, jours en lancettes. Une de ces maisons possède un étage à pan de bois en encorbellement qui pourrait attester d'un mode de bâtir alliant rez-de-chaussée maçonné et étages à colombages.



RDC d'une maison du XIVe siècle



Groupement de plusieurs maisons en pan de bois

### MAISON, 1 RUE DE LA ROCHE

La façade de cette maison a été choisie par Jean-Marie Pérouse de Montclos dans son ouvrage « Architecture. Méthode et vocabulaire » pour présenter le vocabulaire lié à l'architecture en pan de bois. Cette façade, photographiée et peinte de nombreuses fois est représentative des maisons à colombages de la fin du XV<sup>e</sup> et début du XVI<sup>e</sup> siècle.



### MAISON, 14 RUE RAYMOND LAFAGE

Transformée à différentes époques, sa façade conserve des éléments du moyen-âge comme l'encorbellement du premier étage. L'encorbellement du deuxième étage a été supprimé mais les bois semblent avoir été employés.



## Le village aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

### LES RARES MAISONS MAÇONNÉES DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

Les maisons du XVII<sup>e</sup> siècle sont peu nombreuses. Elles se signalent par :

- un mode de bâtir : la maçonnerie de briques foraines ;
- la bichromie pierre et brique des encadrements de baies, réelle ou factice (réalisation de décor d'enduit beige pour imiter la pierre) ;
- une recherche décorative pour les portes : arc à plate-bande ou en anse de panier, encadrement chanfreiné ou mouluré ;
- le goût pour l'ornement qui gagne également les baies ;
- la mirande qui éclaire l'étage de combles servant au stockage ;
- le couronnement des élévations par des corniches ;
- l'utilisation de motifs particuliers : clé en pointe de diamant, oculus ovale ;
- un soin apporté aux revêtements des façades : décors d'enduits ou joints rubanés lorsque la brique est apparente.



Maison, 25 rue vieil hôpital



Maison, 4 rue porte de Peyrol



Maison, 16 rue porte de Peyrol



Hôtel de ville



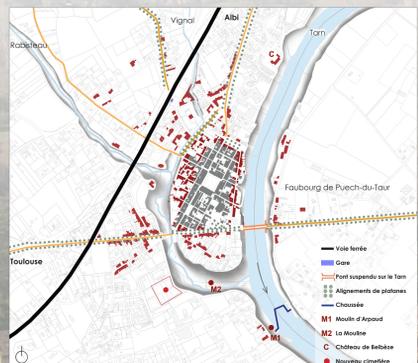
Hotel place Paul Sessac



Façade en pan de bois

## Les faubourgs du XIX<sup>e</sup> siècle

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, la bastide se transforme à l'intérieur des remparts et entame son extension avec la constitution des faubourgs. À l'intérieur des remparts, la bastide se densifie sur l'emprise des anciens jardins viviers et des remparts. À l'est, la ville se tourne vers la rivière par la construction de terrasses jardinées.



Maisons des faubourgs

Par ailleurs, la ville se développe hors l'emprise médiévale originelle. Les faubourgs se forment aux entrées de la ville : le long des routes de Toulouse et d'Albi ; à proximité de la gare. En effet, l'arrivée du chemin de fer Toulouse-Albi et de la gare, inaugurée en 1864, contribue à la formation du faubourg associé.

### LES ENDUITS EN FAÇADE

Les façades de la ville, qu'elles soient maçonnées ou en pan de bois, étaient enduites, à l'exception des rares constructions bâties en briques foraines jaunes ou en briques du nord. Les enduits à la chaux sont teintés avec des sables blonds, coloration que l'on retrouve pour chaque époque de construction. Seul les encadrements des baies et les corniches restent en briques apparentes.



Façades enduites

### DIFFÉRENTES TYPOLOGIES



Façades enduites

## Le projet de Site Patrimonial Remarquable

Nous proposons de limiter le Site Patrimonial Remarquable au centre-bourg de Lisle-sur-Tarn. L'analyse des règlements d'urbanisme et des protections existantes a permis de vérifier qu'ils permettaient de protéger le patrimoine paysager (espaces naturels, terres agricoles et viticoles, éléments arborés remarquables), urbain (hameaux) et architectural (pigeonniers, chais, fermes, demeures et châteaux) du territoire communal.

### DÉLIMITATION À LISLE-SUR-TARN

Côté Lisle-sur-Tarn, la délimitation découle de la volonté de protéger les différents éléments patrimoniaux de la ville :

- 1/ Les traces topographiques, paysagères et construites des anciens lits de ruisseaux du Rabistau et du Vignal qui donnent avec le Tarn la forme d'île à l'ensemble, notamment avec ses berges arborées, l'élévation urbaine emblématique de la ville avec ses jardins en terrasse, le patrimoine architectural et industriel en co-visibilité avec la bastide, les traces du Vignal et du Rabistau, le petit patrimoine lié à l'eau, etc ;
- 2/ La bastide pour sa valeur historique et sa fondation au début du XIII<sup>e</sup> siècle ;
- 3/ Le patrimoine urbain et architectural de la ville médiévale : le tracé régulier du plan de la bastide, les espaces publics, l'église Notre-Dame de la Jonquière, les vestiges du couvent des Cordeliers, les maisons en pan de bois de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle ;
- 4/ Le patrimoine architectural témoin de la densification de la bastide et de la reconstruction de la ville sur elle-même : maisons de ville, hôtels particuliers et demeures des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ;
- 5/ Le patrimoine architectural et urbain du XIX<sup>e</sup> siècle : la gare, le pont sur le Tarn, le comblement du fossé et de la brèche ;
- 6/ Le patrimoine architectural lié au territoire viticole ;
- 7/ L'ensemble du site du château de Belbèze avec les vues sur le Tarn depuis la rive gauche et les espaces paysagers sauvages ou agricoles.

### INTÉGRER LE HAMEAU DE PUECH-DU-TAUR

Le hameau de Pech-du-Taur est englobé dans le périmètre du SPR du centre bourg de Lisle-sur-Tarn car les deux noyaux urbains présentent des liens indissociables :

- un lien historique associé au franchissement du Tarn : d'abord par un bac, puis la construction du premier pont qui a favorisé le développement du hameau au XIX<sup>e</sup> siècle ;
- des liens visuels : une co-visibilité des deux rives depuis le pont, des vues sur la façade emblématique de la bastide depuis le chemin de Puech-du-Taur et des vues sur le hameau depuis le sentier du port bas et les jardins en terrasse des demeures.

Puech-du-Taur a aussi été intégré au SPR de Lisle-sur-Tarn pour :

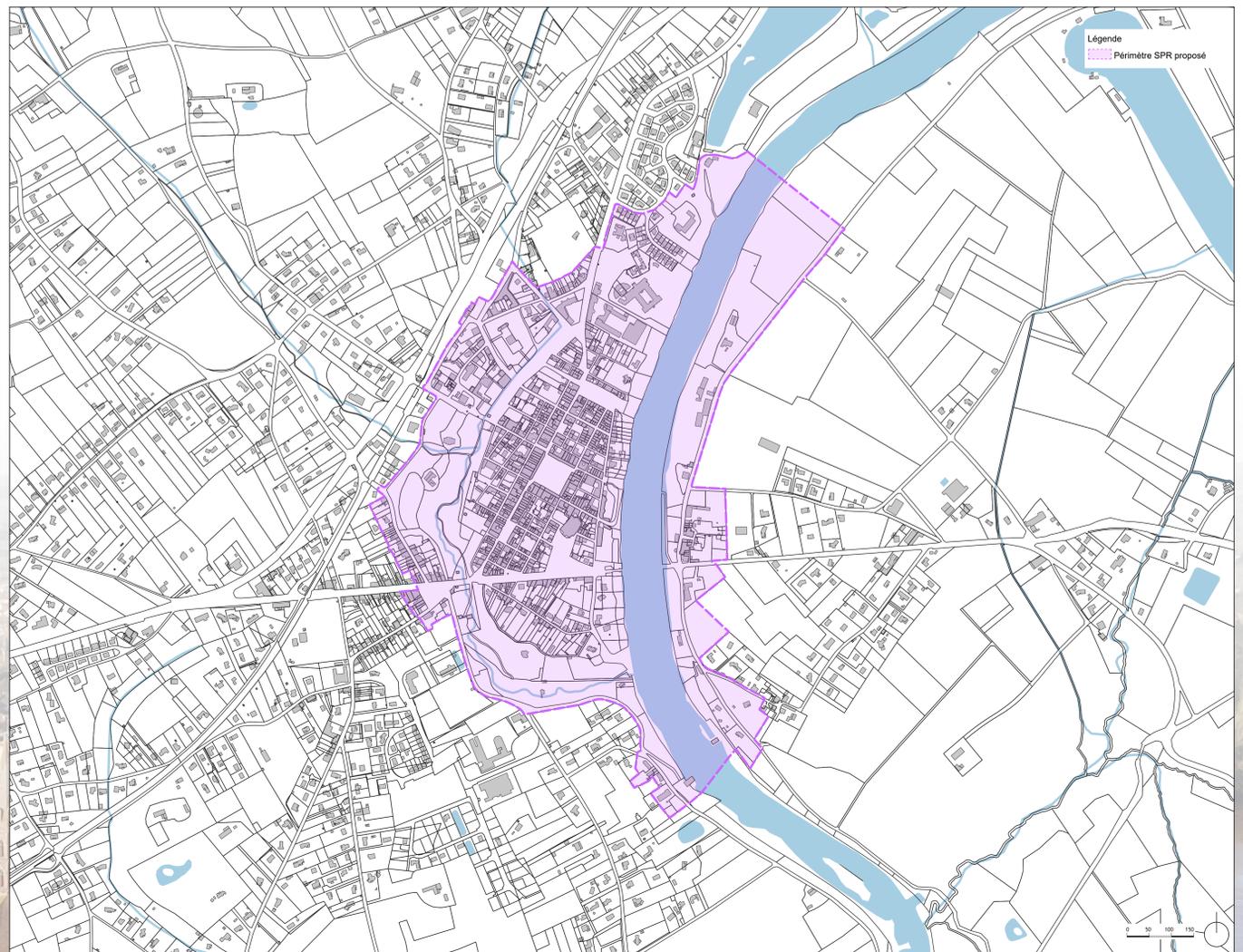
- la valeur paysagère de ripisylves le long du Tarn ;
- le caractère champêtre du chemin de la Périe avec de très beaux éléments arborés ;
- la qualité de son patrimoine architectural composé d'anciennes exploitations agricoles ou viticoles ainsi que de maisons modestes constituant un front bâti homogène le long du Tarn ;
- l'identité des constructions caractéristiques du XIX<sup>e</sup> siècle utilisant un large panel de matériaux de constructions.



Depuis le pont, les berges du Tarn vers l'aval



Maisons au-dessus de l'ancien moulin d'Arpau



Plan de délimitation du périmètre SPR de Lisle-sur-Tarn. Achevé le 15/06/2016